

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT SUR LA CIRCULATION

Le Maire de la commune d'Alignan-du-Vent,
Vu le code de la voirie routière,
Vu les articles L 2212-2, L2213-1 et L2213-2 du Code Général des collectivités Territoriales,
En raison de travaux de POSE DE SUPPORTS TELECOM par la société SE SANCHIS, RD 33 et RD 39 d'Alignan-du-vent à Servian, du lundi 04 janvier 2021 pour 21 jours.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

En raison de travaux de POSE DE SUPPORTS TELECOM par la société SE SANCHIS, RD 33 et RD 39 d'Alignan-du-vent à Servian, du lundi 04 janvier 2021 pour 21 jours, la circulation est alternée avec feux tricolores.

Article 2 :

Madame La Secrétaire de Mairie, Monsieur Le Maire, Monsieur l'Agent de Sécurité de la Voie Publique, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Pézenas, sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Alignan-du-Vent, le 19 novembre 2020

Le Maire

Publié le

Christophe PASTOR

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Alignan-du-Vent. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ALIGNAN DU VENT' around the perimeter and '11060' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe Pastor'.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.